

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETE FACE AUX RISQUES MAJEURS



**Manuel simplifié à l'usage des personnels et des élèves
Pour présentation au conseil d'administration
Novembre 2022**

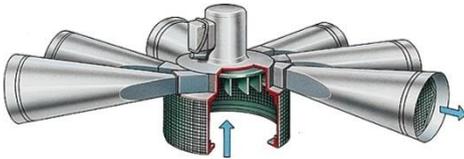
Objectifs du PPMS

Le lycée peut être confronté à des accidents majeurs qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain ...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence nous devons nous y préparer. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à notre établissement, qui doit permettre la mise en œuvre simple des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Déclenchement du PPMS

Le Signal **National** d'Alerte :



La France a défini un signal unique à l'échelon national. Les sirènes déclenchées par les autorités émettent un signal composé de trois séquences d'une minute 40 secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Le Signal **Local** d'Alerte :

Ce signal est déclenché par le chef d'établissement ou son représentant. Il reprend le signal national, une sirène au son modulé (c'est-à-dire montant et descendant).

Ce signal comporte trois séquences d'une minute et 40 secondes, espacées de 5 secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes

Procédures de mise à l'abri :

Cas n°1 Alerte pendant le temps de cours :

- Au signal d'alerte, les points d'accès de l'établissement sont fermés.
- Les élèves restés dans la cour rejoignent le hall d'entrée de l'établissement.
- Les accès de l'ensemble des bâtiments sont alors fermés.
- Chaque professeur ayant cours au rez- de- chaussée des bâtiments E, M, et bloc scientifique verrouille sa salle de classe.
- Chaque élève, personnel ou usager reste dans son enceinte de confinement dont les fenêtres, stores et rideaux doivent être fermés : salle de classe, cdi, gymnase, cafétéria, ou hall d'entrée

Cas n°2 Alerte pendant les interours :

- Au signal d'alerte, les points d'accès de l'établissement sont fermés.
- Les élèves et les professeurs rejoignent rapidement les salles qu'ils devaient occuper normalement après l'interours.
- Chaque professeur ayant cours au rez- de- chaussée des bâtiments E, M, et bloc scientifique verrouille sa salle de classe, une fois ses élèves entrés.
- Les accès de l'ensemble des bâtiments sont alors fermés
- Chaque élève, personnel ou usager reste dans son enceinte de confinement dont les fenêtres, stores et rideaux doivent être fermés : salle de classe, cdi, gymnase, cafétéria, ou hall d'entrée

Cas n°3 Alerte pendant la pause méridienne :

- Au signal d'alerte, les points d'accès de l'établissement sont fermés.
- Les élèves restés dans la cour rejoignent l'entrée la plus proche des bâtiments E et M (montées d'escaliers) ou le gymnase de l'établissement.
- Les accès de l'ensemble des bâtiments sont alors fermés.
- Chaque professeur ayant cours au rez- de- chaussée des bâtiments E, M, et bloc scientifique verrouille sa salle de classe.
- Chaque élève, personnel ou usager reste dans son enceinte de confinement dont les fenêtres, stores et rideaux doivent être fermés : salle de classe, cdi, gymnase, cafétéria, self ou hall d'entrée

Personnels responsables de la fermeture des accès :

Portail d'entrée et déclenchement signal sonore : Personnels d'accueil et Veilleur de nuit si présent.

Bloc scientifique :

Hall d'entrée rez de chaussée : Agents de laboratoire Sciences physiques

Accès premier étage : Agents de laboratoire SVT

Gymnase :

Professeurs d'EPS de service

Bâtiment D :

Hall d'entrée et sas vie scolaire : CPE de service .

Accès salle des professeurs rez de chaussée : Agents de service dans le secteur et professeurs dans la salle

Accès salle restaurant scolaire (côté gymnase) & Accès plonge : Agents du service restauration

Bâtiment E :

Atelier : Agents d'atelier

Accès étages: Proviseur adjoint et aide à la direction

Bâtiment G :

Secrétariat de direction & d'intendance

Accès CDI (escalier cour d'honneur) et CDI : Documentalistes

Bâtiment L :

Infirmierie : Infirmière de service

Bâtiment M :

Accès niveau -1 et rez-de -chaussée : Adjoint Gestionnaire

CELLULE DE CRISE

La salle des conseils est définie comme salle de la CELLULE DE CRISE :

Tel : 209 ou 203 (bureau proviseure contigu)

ou

Tel d'urgence : 06 30 98 97 22 (portable de secours)

CONSIGNES DE MISE A L'ABRI



A L'AUDITION DU SIGNAL DE MISE A L'ABRI
Son type come de brune de 3 fois 5 secondes,
espacé de 5 secondes



NE PAS RESTER DEHORS



FERMER PORTES,
FENETRES ET VOLETS

ELOIGNER TOUTE PERSONNE DES
PORTES, MURS ET FENETRES



METTRE EN SILENCIEUX LES
TELEPHONES PORTABLES



RESTER DANS LE CALME ET
SILENCIEUX



ATTENDRE LE SIGNAL DE FIN DE MISE A
L'ABRI
Son type come de brume d'une fois 10 secondes